


 **Durée**
Variable

 **Lieu**
Sorgues
Bollène

 **Groupe**
De 4 à 10 personnes

 **Tarif**
390 euros

■ Prérequis

Avoir 17 ans

■ Public concerné

Toute personne âgée de plus de 17 ans

■ Objectifs

- Le candidat au brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique doit être capable de :
- Situer son rôle et sa mission
- Mettre en œuvre les matériels qu'il est susceptible d'utiliser
- Respecter le cadre légal dans lequel il est amené à conduire sa mission
- Situer les rôles de différents acteurs du secours intervenant dans le domaine du sauvetage en milieu aquatique
- Evaluer les risques spécifiques au milieu aquatique
- Identifier les différents risques liés aux pratiques et adopter les attitudes de surveillance adaptées
- Identifier les conduites accidentogènes et mener les actions de prévention adaptées
- Adopter une conduite à tenir appropriée en présence d'une personne en situation de difficulté ou de détresse dans sa zone de surveillance, en ou hors milieu aquatique

■ Compétences visées

- Natation : 2 entraînements par semaine
- Règlementation BNSSA
- Epreuves éliminatoires :
 - Parcours de sauvetage aquatique en continue de 100 m
 - Parcours de sauvetage avec palme, masque, tuba en continue de 250 m
 - Porter secours à une personne en milieu aquatique
- Epreuve théorique sous forme de QCM : règlementation BNSSA

PSE 1 : 35 heures

■ Méthodes pédagogiques

Entraînement avec un maitre-nageur BPJEP ou BEESAN

- Parcours de sauvetage aquatique en continue de 100 m
- Parcours de sauvetage en palme, masque, tuba en continue de 250 m
- Porter secours à une personne en milieu aquatique

■ Moyens pédagogiques

- Ordi Vidéo projecteur
- Mannequin Adulte Enfant et nourrisson
- Valise de cas concret
- Coupe de tête
- Défibrillateur
- Fiche de suivi et d'évaluation
- Livret de formation
- Entraînement piscine encadré par un formateur BPJEPS ou BEESAN

■ Organisation de la formation

- 2 séances 1H30 / semaine sauf vacances scolaires pour apprentissage des épreuves éliminatoires de natation
- 10 h pour apprentissage théorique sur la réglementation
- 35 h PSE 1 en présentiel

■ Modalités d'évaluation

- Evaluation formative lors de l'apprentissage
- Evaluation certificative lors des cas concrets du PSE
- Evaluation certificative lors des épreuves de natation et réglementation

■ Sanction

Certificat de compétences

■ Modalités et délais d'accès

Formation réalisable en inter/intra.

Intra nous contacter.

Inter : inscription en ligne possible jusqu'à 48h du début de la formation.

■ Maintien et actualisation des compétences

Tous les 5 ans pour BNNSA

Tous les ans pour le PSE 1

■ Formation accessible aux personnes handicapées

Personne en situation de handicap, nous contacter.

■ Qualification des formateurs

- Diplômé BPJEPS ou BEESAN
- Formateur PSE

Programme conforme au guide national de référence établi par le Ministère de l'Intérieur

Nous contacter



“SERVIR”

Comité des Secouristes Français Croix Blanche du Vaucluse
Salle Resplido – Avenue Pablo Picasso 84700 Sorgues
Tél : 04 90 48 10 17 - 06 72 14 63 02 – www.croixblanche84.fr